

Portables USEP
Éric PIEDFER-QUÊNEY
directeur départemental USEP
06 60 92 66 85



USEP – Rallye Vélo Jeux du Val-de-Marne Forêt du Bois Notre Dame La Queue en Brie

CHECK-LIST : Parents animateur/accompagnateur à vélo

Rappel : pour pouvoir accompagner un groupe d'élèves à vélo sur la voie publique vous devez disposer de l'agrément départemental **spécifique** de l'Éducation Nationale « **animateur/accompagnateur à vélo** », si vous circulez avec un groupe uniquement en Forêt du Bois Notre Dame cet agrément n'est pas obligatoire mais reste fortement conseillé.

Vous aurez un rôle actif d'animateur conforme à la formation que vous avez suivi. Dans ce cadre, vous ne serez pas un simple accompagnateur.

Vous viendrez à l'appui pédagogique de l'enseignant, ce qui vous impose un devoir de neutralité au même titre qu'un agent de l'État.

MATÉRIEL : Vélo en état :

- Freins opérationnels
- Pneus en état et gonflés
- Transmission en état et vérifiée (chaîne, dérailleur...)
- Selle, état et serrage vérifiés
- Pédales et pédalier état et serrages vérifiés
- Direction état et serrage vérifiés
- Roues état et serrages vérifiés
- Catadioptrés et/ou éclairage
- Sonnette
- Antivol (si vous en avez un)
- Si possible : matériel de réparation crevaison pour votre vélo (pompe, rustine etc...)

TENUE :

- Tenue de sport adaptée à la pratique du vélo (pantalonn serré...) et aux conditions météorologiques
- Chaussures de sport
- Pas d'écharpe

USEP

88, rue Marcel Bourdarias CS 70013
94146 ALFORTVILLE Cedex

Tél : 01 43 53 80 18

www.usep94.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 488 551 011 00015 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PIQUE-NIQUE :

- Prévoir pique-nique si possible Zéro Déchet (charte USEP)
- Prévoir minimum 1 litre d'eau (vous devrez être autonome en eau)

SECURITÉ :

- Vous devez disposer de la liste des enfants de votre groupe
- Casque obligatoire porté en permanence sur le vélo.
- Gilet fluo obligatoire porté en permanence afin d'être identifié comme adulte de référence.
- Application du code de la route et des consignes de la formation SRAV*
- Si possible disposer d'un téléphone portable
- L'Usep fournira des talkie-walkies pour l'encadrement
- L'Usep mettra en place un dispositif d'assistance et de sécurité tout au long du parcours

RÔLES :

- Vous serez un Adulte de Référence !
- Garantir la sécurité des enfants à vélo en respectant le code de la route et les consignes SRAV*
- Garantir la sécurité affective des enfants (encourager, soutenir, réguler...)
- Assurer l'encadrement de votre groupe sur le site de Vaires sur Marne

À demain !
Toute l'équipe USEP 94

*SRAV : programme interministériel du Savoir Rouler À Vélo.